

Loi de l'impôt sur le revenu

compagnies multinationales en retireront peut-être de nouveaux fonds qu'elles placeront ailleurs.

Un autre point sur lequel il est bon de revenir à la Chambre—et le député de York-Simcoe (M. Stevens) l'a mentionné, je pense—c'est que nous nous inquiétons actuellement de l'inflation au Canada, nous sommes témoins de la hausse générale des taux hypothécaires et des taux d'intérêts que doivent payer les consommateurs et les chefs de petites entreprises. Ce matin, il était question de la hausse des taux d'intérêts pour les prêts agricoles et les prêts aux pêcheurs. Alors, puisque nous nous inquiétons des effets de l'inflation sur les petites gens ou le citoyen moyen, pourquoi ne pas y songer à deux fois avant de placer un demi-milliard de dollars dans les mains des grandes compagnies?

Si l'excès de dépenses et la surchauffe de l'économie sont le fait des petites gens, le demi-milliard de dollars qu'on mettra entre les mains des compagnies va également suractiver l'économie et intensifier la montée en spirale de l'inflation au pays. Les grandes compagnies n'ont pas besoin de nouveaux revenus à ce moment-ci. Elles réinvestissent les bénéfices retenus. Elles ont pour 2 milliards d'impôts différés qui sont vraiment des prêts sans intérêt. On leur accorde maintenant des amortissements accélérés, qui sont encore des prêts sans intérêt. Nous n'avons pas besoin de poursuivre davantage, je pense, l'étude des stimulants fiscaux à l'égard des grandes compagnies du Canada.

● (1540)

Le ministre des Finances a invoqué l'autre argument que voici, pour montrer la nécessité d'une réduction d'impôt actuellement en faveur des compagnies de fabrication et de transformation: si nous réduisons les impôts des compagnies, elles vont investir davantage en vue de l'expansion de leurs usines et de leurs installations. Je ne crois pas que cela soit nécessairement le cas. Ainsi, j'ai sous les yeux un rapport sur les investissements privés et publics au Canada, sur les perspectives pour l'année 1973, données établies par Statistique Canada et le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Malgré les bénéfices accrus encaissés par les compagnies de fabrication et de transformation en 1971 et 1972, le chiffre de leurs investissements a baissé. Ainsi, en 1970 les immobilisations de ces compagnies étaient de 3.22 milliards de dollars. En 1971, époque où leurs bénéfices ont augmenté, au lieu d'investir davantage dans des immobilisations, elles ont investi moins, c'est-à-dire 2.99 milliards de dollars. En 1972, nouvelle augmentation des bénéfices et encore une fois les investissements de ces compagnies ont baissé, reculant cette fois jusqu'à 2.95 milliards de dollars.

Ainsi les profits ont-ils été à la hausse au cours des deux dernières années, alors que les investissements des industries de fabrication et de transformation étaient à la baisse. Le ministre des Finances a pour argument que d'autres allègements fiscaux pousseront les industries à investir davantage en usines et en services et ainsi à créer plus d'emplois. Je ne suis pas du tout d'accord avec cet argument. Je ne pense pas qu'il se fonde sur un élément économique. En réalité, c'est exactement le contraire qui peut se produire.

On a discuté à la Chambre d'un autre point contenu dans le même bill, c'est-à-dire les dispositions relatives à l'amortissement accéléré des investissements. Je pense encore une fois pouvoir invoquer les mêmes arguments. Les bénéfices additionnels réalisés par les sociétés ne constituent pas nécessairement des avantages pour le

peuple canadien sur le plan de la situation concurrentielle de notre industrie et de la création d'emplois. Je pense que cette allégation n'a aucun fondement. Encore une fois, j'estime que les sociétés se prévaudront de ces dispositions pour obtenir des prêts sans intérêt tout comme dans le cas des gains retenus et des impôts différés. J'estime que les amortissements accélérés peuvent présenter un inconvénient marqué en ce qui concerne la création d'emplois au Canada, c'est-à-dire que ces dispositions encourageraient les industries de fabrication et de transformation à moderniser leur équipement d'où il résulterait une diminution des emplois. Estimant que leur équipement est désuet, ces sociétés pourraient consacrer à leur modernisation tous les fonds qu'il leur est possible d'obtenir en se prévalant des dispositions du bill relatives à l'amortissement accéléré des investissements. Voyez ce qui arrive quand elles se modernisent et deviennent des industries exigeant de fortes immobilisations. Elles mettent à pied des employés et finissent pas compter moins d'emplois qu'elles n'en offraient avant leur modernisation. J'aimerais que soit effectuée une étude indépendante à cet égard pour voir si oui ou non il y aurait davantage ou moins d'emplois créés grâce aux dispositions relatives à l'amortissement accéléré. Je craindrais de constater qu'il n'y a pas augmentation nette des emplois et peut-être même qu'il y a diminution des emplois par suite de l'application de ces dispositions.

Les 500 millions qui seront dépensés en vertu de ce projet, comme l'a signalé le député de York-Sud (M. Lewis) à maintes reprises, pourraient être utilisés d'autres façons plus avantageuses pour l'expansion économique et industrielle du Canada. Je donnerai trois ou quatre exemples pour indiquer comment ce demi-milliard par an pourrait être utilisé. Les députés des Prairies, comme ceux du nord de l'Ontario, du Québec et des provinces Maritimes conviendront qu'il serait beaucoup plus sage d'employer cet argent à éliminer les anomalies du tarif-marchandises ou pour faire disparaître certaines injustices du tarif-marchandises. Cela favoriserait l'expansion des Prairies, du Québec, du Nord et des Maritimes. Cela créerait des emplois dans l'arrière-pays comme on l'appelle au lieu de tout accumuler dans les riches régions du sud de l'Ontario ou de Montréal. Il serait sage à courte ou à longue échéance de consacrer un demi-milliard de dollars à supprimer certaines anomalies du tarif-marchandises plutôt que de remettre ce montant aux sociétés en espérant qu'elles en feront bénéficier le particulier.

Ces fonds pourraient servir aussi à augmenter les pensions de vieillesse de \$20 de plus par mois. De telles augmentations permettraient aux consommateurs de disposer de plus d'argent pour acheter davantage et il s'ensuivrait un plus grand nombre d'emplois dans le secteur de la transformation et de la fabrication. Une somme de 300 millions de dollars vous permettrait d'augmenter les allocations familiales de \$10 par mois. Au lieu de les porter à \$20 par mois, ces allocations pourraient monter à \$30 par mois pour chaque enfant au Canada. Plutôt que de réduire les impôts de \$100, nous pourrions prévoir en moyenne une réduction de \$150 par personne et ainsi dépenser les 500 millions de dollars au lieu de les donner aux sociétés.

En résumé, nous pourrions dépenser de façon plus efficace, plus humaine et plus morale l'argent que nous mettrons entre les mains des grandes sociétés de fabrication et de transformation, dont 58 p. 100 appartiennent à des étrangers qui en ont le contrôle. D'où vient cet argent? Si les sociétés doivent verser en impôts 500 millions de dollars de moins, le consommateur moyen devra évidemment